

CALCULATRICE AUTORISÉE

Le candidat doit organiser son travail et son temps de manière à pouvoir, à l'issue des épreuves, présenter :

- les RECHERCHES correspondant au projet A (pages 2 à 8)
- les RECHERCHES correspondant au projet B (pages 9 à 15)
- et le DÉVELOPPEMENT de l'un des sujets au choix.

Vous aurez donc à rendre 3 dossiers distincts clairement titrés :

- **RECHERCHES PROJET A**
- **RECHERCHES PROJET B**
- **DÉVELOPPEMENT PROJET A OU B**

Les candidats pourront avoir accès à une photocopieuse dans les conditions qui seront précisées par le Chef du centre d'examen.

Tous les travaux seront timbrés par les soins du centre d'examen, à l'issue de chaque 1/2 journée.

Les candidats seront autorisés à quitter la salle d'examen à l'heure du déjeuner.

BTS ART TEXTILE ET IMPRESSION			
Session 2001	Sous-épreuve : projet – recherche et développement		Coeff. 9
Code : AXE4PRO	Durée : 32 h 20	Unité U4.1	Page 1/15